

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/06/2026 - 8361 - 1988 B 00616 - 348 397 035 - 3L

SAS 3 L

**371 CHEMIN DE LA BANASTIERE
84270 VEDENE**

348 397 035 RCS AVIGNON

««« »»»

**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025**

««« »»»

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement(II)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	<i>Frais d'établissement</i>						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Avances et acomptes</i>						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	5 929	5 929				
	Installations techniques, matériel et outillage	241 342	190 107	51 236	90 991	39 756	43.69
	Autres immobilisations corporelles	10 663	7 667	2 996	1 143	1 853	162.06
	<i>Immobilisations en cours</i>						
	<i>Avances et acomptes</i>						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations						
	<i>Autres participations</i>						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé III	257 934	203 702	54 232	92 135	37 903	41.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
	Matières premières et aut. approvisionnements	59 060		59 060	49 679	9 381	18.88
	En-cours de production	15 792		15 792			
	<i>En-cours de production de biens</i>						
	<i>En-cours de production de services</i>						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	540 388	1 021	539 367	828 681	289 314	34.91
	Autres créances	60 634		60 634	42 984	17 650	41.06
	Charges constatées d'avance						
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	<i>Valeurs mobilières de placement</i>						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments financiers à terme et jetons						
	Disponibilités	292 707		292 707	289 973	2 733	0.94
	Total de l'actif circulant IV	968 581	1 021	967 560	1 211 317	243 757	20.12
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 226 515	204 723	1 021 792	1 303 452	281 660	21.61

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622)	7 622	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	595 003	506 925	88 079	17.38
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	52 232	138 079	85 847	62.17
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres I	655 620	653 388	2 232	0.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total I bis					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions II				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	51 615	78 585	26 970	34.32
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 968	391 284	217 316	55.54
	Dettes fiscales et sociales	139 095	167 198	28 104	16.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 495	12 997	11 502	88.50
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes III	366 172	650 064	283 892	43.67
Ecarts de conversion passif (IV)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)		1 021 792	1 303 452	281 660	21.61

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

334 033 598 526

Certifié Conforme
[Signature]
LA

SAS 3 L

371 Chemin de la banastière

84270 VEDENE

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

EXPERTS CONSEILS & AUDITEURS ASSOC

ZAC Sainte Anne Est
182 Avenue Louis Lepine
84700 SORGUES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	5 929			5 929
Installations techniques, matériels et outillages industriels	241 342			241 342
Matériel de transport		3 311		3 311
Matériel de bureau et matériel informatique	7 352			7 352
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	254 623	3 311		257 934

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	5 929			5 929
Installations techniques, matériels et outillages industriels	150 351	39 756		190 107
Matériel de transport		618		618
Matériel de bureau et matériel informatique	6 209	840		7 049
TOTAL GENERAL	162 488	41 214		203 702

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	1 021				1 021
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	1 021				1 021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -
(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 127	1 127	
Autres créances clients	539 262	539 262	
Personnel et comptes rattachés	7	7	
Impôts sur les bénéfices	31 350	31 350	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 314	6 314	
Débiteurs divers	22 963	22 963	
TOTAL	601 022	601 022	

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -
(Art. 832-13)

Provisions

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -
(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	77	77		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	51 538	19 399	32 139	
Fournisseurs et comptes rattachés	173 968	173 968		
Personnel et comptes rattachés	20 366	20 366		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 099	31 099		
Taxe sur la valeur ajoutée	86 035	86 035		
Autres impôts taxes et assimilés	1 594	1 594		
Groupe et associés	480	480		
Autres dettes	1 015	1 015		
TOTAL	366 172	334 033	32 139	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 945			

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	546
45 à 54 ans	11 à 20 ans	59 973
35 à 44 ans	21 à 30 ans	14 513
moins de 35 ans	plus de 30 ans	21 745
Engagement total		96 777

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation 4.03%

Le 29/04/2026
LOPEZ ALBERTO PRESIDENT

3 L

Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 371 Chemin de la Banastière, 84270 VEDENE
348 397 035 RCS AVIGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 52 232 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes 50 000 euros
Soit 100 euros par action

Le solde 2 232 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 597 235 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	50 000	50 000	X
N-2	50 000	50 000	X
N-3	Néant	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 JUIN 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Albert LOPEZ

